

Soins palliatifs : Ethique et législation



**ELIGIBLE
AU
DPC**

INTERVENANTS

Médecin Equipe Mobile de Soins Palliatifs
et / ou
Psychologue Equipe Mobile de Soins Palliatifs

DURÉE

Un jour de formation, soit 7 heures

DATES

A déterminer

LIEU

Institut de Formation Antoine Bertin
60, rue Bertin, Saint-Denis
Angle des rues De Parny et Bertin
Accès rue Bertin petit portail après la Croix Jubilé

PRIX PAR PERSONNE : **266 €**
POUR L'ENSEMBLE DE LA FORMATION (Repas compris)
TARIF DE GROUPE NOUS CONSULTER

PUBLIC CONCERNÉ

**Professionnels du sanitaire ou
médico-social qui sont confrontés à la fin
de vie ou aux soins palliatifs**

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser au cadre législatif
- Connaître la notion d'éthique qui encadre les soins palliatifs
- Appréhender les principes fondamentaux des soins palliatifs

Contenu

- Rappel historique du mouvement des soins palliatifs
 - Du XIXème siècle à nos jours
 - Prise de conscience et naissance du mouvement des soins palliatifs
 - Essais de définition des soins palliatifs
- Des balbutiements aux premiers textes fondateurs
 - Les années 1990, La circulaire Laroque
 - La loi Kouchner de 1999 : l'accès pour tous aux soins palliatifs
 - Les plans triennaux de développement des soins palliatifs
 - La loi Léonetti de 2005
- La loi Léonetti et ses implications
 - Refus de l'acharnement et de l'euthanasie
 - Désignation d'une personne de confiance
 - Possibilité de choisir et de refuser tout traitement par les patients
 - Les directives anticipées
 - Les droits et les devoirs des patients et de la profession médicale
- La dimension éthique – les principes fondamentaux
 - L'autonomie
 - La bienfaisance et la non-malfaisance
 - La souveraineté
 - La justice, l'équité
 - Le principe de soulagement
 - Le double effet
 - La non futilité
 - La proportionnalité
 - Le double refus
 - Le principe de dignité de l'Homme